

# révoltes

25 février 2008

« La jeunesse est la flamme de la révolution prolétarienne » (Karl Liebknecht)

POUR UNE ORGANISATION RÉVOLUTIONNAIRE DE LA JEUNESSE

Site : [revoltes-presse.fr](http://revoltes-presse.fr)

## LA RÉFORME PÉCRESSE - SARKOZY DES LICENCES : UN PROJET INACCEPTABLE

Pécresse et Sarkozy avaient prévenu : la LRU (loi d'autonomie des universités) serait le point de départ d'une réforme générale de l'Université. Le projet annoncé le 13 décembre en est la première application.

Ce projet est appelé « *plan pluriannuel pour la réussite en licence* ». Il prétend vouloir « *lutter contre l'échec à l'université* ». Or si échecs il y a, c'est d'abord à cause des politiques gouvernementales successives qui ont asphyxié financièrement les universités, et contraint de nombreux étudiants à travailler pour payer leurs études, les bourses étant trop peu nombreuses et insuffisantes. (Et malgré cela, le taux d'échec réel est moindre que ce qu'indiquent souvent les interprétations mensongères du gouvernement).

Quant aux 750 millions annoncés par Pécresse (sur cinq ans), ils sont dérisoires compte tenu des besoins, et il n'est même pas prévu de recruter un seul professeur supplémentaire. En réalité, ces 750 millions doivent servir à faire passer une réforme dont l'objectif n'a rien à voir avec la « réussite » des étudiants.

### Une première année dite « fondamentale »...pour orienter-sélectionner

Cette première année sera « pluridisciplinaire ». En réalité, l'enseignement disciplinaire sera brutalement diminué. Et c'est au mépris des enseignements fondamentaux que sera développée l'acquisition de « compétences » telles que « TIC, maîtrise des langues, méthodologie, travail en équipe... ».

L'objectif est d'en faire une année d'« orientation active », c'est à dire de « tri » selon les besoins du patronat. Une « réorientation » sera « possible » dès le premier trimestre. Pour ce faire : tutorat à satiété. Seront utilisés en particulier des personnels contractuels (moins coûteux que des enseignants d'universités)...et des étudiants recrutés par les présidents d'université, comme l'y autorise la LRU.

### Une deuxième année ...pour « découvrir le monde professionnel »

On ne commencera donc qu'en deuxième année l'enseignement disciplinaire de son choix....si on n'en a pas été découragé auparavant. Cette année dite de « consolidation » sera l'année où l'étudiant « *découvre le monde professionnel -sous forme de séminaires, de forums, de tutorat d'entreprise...* ». Pour trouver des emplois ? Mais ce n'est pas l'Université qui est responsable du chômage, c'est l'économie capitaliste ! (De même, les « licences professionnelles » ne créent aucun emploi nouveau ; hyperspécialisées, elles n'ont souvent de « valeur » que localement, et souvent sont éphémères : consulter sur ce point le site Révoltes).

### Une troisième année...pour faire des stages

Puis, dès la troisième année, il y aura un stage en entreprise, obligatoire pour toutes les licences : autant de cours en moins ! Autant de profs d'économisés !...Et autant de main d'œuvre gratuite pour les patrons. Car ces stages devraient durer trois mois et, à l'étape actuelle, n'auraient aucune indemnité garantie. En pratique, ce dispositif fonctionnera comme un pallier de sélection à Bac+3, pour dissuader d'aller au-delà.

### LES LICENCES PÉCRESSE-SARKOZY, C'EST LA DESTRUCTION DES VRAIES LICENCES

De telles licences ne seront donc plus de vraies licences disciplinaires, mais des sortes de licences définies selon « les champs de métiers » et sous le contrôle du patronat. Quant au droit fondamental à faire les études de son choix, il sera remis en cause par le « **contrat de réussite** » que l'étudiant devra signer dès la prérentrée. Ce contrat introduit une logique contractuelle, individuelle, capitaliste. Et la non réalisation de ce « contrat » servira à « convaincre » l'étudiant qu'il doit se ré-orienter... vers les filières courtes.

## RETRAIT PUR ET SIMPLE DU PROJET !

La conclusion à tirer de cet avant projet est claire : retrait pur et simple de la réforme Pécresse des licences ! Mais pour qu'une mobilisation puisse imposer le retrait de ce projet, la première nécessité, **c'est que toutes les organisations (organisations de la jeunesse, partis et syndicats) se prononcent contre ce projet, refusent de le négocier et engagent une campagne d'information et de mobilisation unie contre ce projet. Car elles sont quasi-toutes très silencieuses sur ce projet** (quant elles ne le cautionnent pas : ainsi la direction de l'Unef se félicite de retrouver dans ce plan « plus de la moitié » de ses demandes !). Il faut tirer toutes les leçons de la mobilisation contre la LRU, dégager les difficultés auxquelles les étudiants (et enseignants) ont été confrontés.

### POUR GAGNER : SAVOIR TIRER LE BILAN DE DEUX BATAILLES PASSÉES

En deux ans, les étudiants ont mené deux combats majeurs. Au printemps 2006, ils contraignirent Chirac à retirer le CPE. Mais à l'automne 2007, ils n'ont pu imposer l'abrogation de la LRU. Succès d'un côté, échec de l'autre. Comprendre les raisons de l'un et de l'autre est décisif pour tout nouveau combat. Au-delà des différences de situation politique, il faut dire qu'en 2006, **toutes** les organisations de jeunesse, tous les syndicats ainsi que PS et PCF s'étaient prononcés pour le retrait pur et simple du Contrat Première Embauche. Et aucun responsable syndical (UNEF, CGT, etc...) n'avait pu négocier ce projet comme le proposait le gouvernement. Ce fut décisif pour gagner.

Si par contre Sarkozy a pu faire voter puis maintenir la LRU, ce n'est certes pas la faute des étudiants qui ne se seraient pas assez mobilisés. La responsabilité en revient aux dirigeants politiques (ceux du PS notamment) qui ont refusé d'exiger le retrait de la LRU, ainsi qu'aux dirigeants syndicaux qui ont négocié cette loi puis l'ont protégée (et nous ne confondons pas ces dirigeants avec les syndiqués).

La leçon de ces deux combats, c'est que pour mettre en échec le projet de nouvelle licence, il faut imposer – syndiqués et non syndiqués - que la direction des syndicats se prononce pour le retrait du projet de nouvelles licences. L'UNEF en particulier doit être au service des étudiants, non du gouvernement.

### Les représentants syndicaux doivent démissionner des conseils d'université

En même temps, on doit constater que – à des degrés divers – tous les présidents d'Université (avec leur Conférence, la CPU) sont favorables à la LRU, et soutiennent le nouveau projet de licence Pécresse. Mais qui désigne ces Présidents ? Ce sont les Conseils d'université. Et dans ces conseils siègent les représentants des syndicats étudiants et de personnels. Peu importe leur nombre : en siégeant dans les CA, ils légitiment ces présidents, et participent à la mise en œuvre de la LRU. Il faut donc exiger : que les syndicats décident la démission de leurs représentants des CA ! Ceci en conformité avec le fait que les étudiants boycottent massivement ces « élections » chargées de mettre en place les CA.

### 380 euros mensuels pour les stages de plus de trois mois consécutifs !

Le gouvernement vient de fixer l'indemnité qui sera versée aux stagiaires effectuant **plus** de trois mois consécutifs de stage: 380 euros par mois ! Et rien n'est dit des autres stages, qui durent trois mois tout juste ou moins, et que Pécresse veut imposer à tous les étudiants avec sa réforme de la licence... (Silence également sur les stagiaires de la fonction publique, forts nombreux et non payés).

Cette « indemnité », c'est moins que le RMI, pour un travail qualifié à temps plein (et souvent davantage).

La direction de l'Unef considère que cette indemnité, « c'est une marque de mépris pour les étudiants ». Mais elle propose ... 50% du SMIC. Ce qui n'est guère moins méprisant.

La première exigence doit être « au minimum le SMIC, y compris pour les stages de moins de trois mois, avec les mêmes droits que les travailleurs ». Au-delà, il faut limiter le nombre de stagiaires, avec l'objectif d'en finir avec un système qui ne sert qu'à fournir une main d'œuvre docile et peu coûteuse.

Prenez contact avec les diffuseurs. Consultez le site ; plus d'information dans le bulletin n° 13.

Suppl au n° 13 - Prenez contact avec Révoltes. B.P. 6028 - 69411 LYON Cedex 6 - imp.spé n°1.S.S. N. 1291-4290- Email : [revoltes@ml.free.fr](mailto:revoltes@ml.free.fr)

**Consultez le site Révoltes : [revoltes-presse.fr](http://revoltes-presse.fr)**